



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

CONFÉDÉRATION FRANÇAISE DE L'ENCADREMENT - CGC

PP 49 12/07/2013

CFE-CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

☎ 01 55 30 12 12

www.cfecgc.org

Dossier suivi par :

Serge Lavagna

Secrétaire national

Protection sociale

+ 33 (0) 6 80 15 83 98

serge.lavagna@cfecgc.fr

Directeur de la Communication

Pierre Jan

☎ : 01 55 30 12 92

06 32 05 69 02

Mél : pierre.jan@cfecgc.fr

RETRAITES :

LA CFE-CGC ATTEND DES MESURES CONCRETES ET DES REPNSES A SES PROPOSITIONS

Hier après-midi, lors d'une concertation sur la réforme des retraites avec Marisol Touraine au ministère des Affaires sociales et de la Santé, Carole Couvert présidente de la CFE-CGC et Serge Lavagna, secrétaire national en charge de la protection sociale, ont porté les propositions de la CFE-CGC.

La CFE-CGC a présenté une solution innovante pour financer de façon pérenne le système de retraites par répartition : la cotisation sociale sur la consommation qui consiste à augmenter les cotisations patronales pour la retraite et à baisser les cotisations patronales sur la maladie pour améliorer la compétitivité des entreprises.

La CFE-CGC propose également de supprimer la cotisation salariale maladie pour améliorer le pouvoir d'achat des salariés.

En contrepartie, une augmentation du taux de TVA normal et intermédiaire de 2 points rapporterait 15,5 milliards compensant intégralement la suppression de la cotisation maladie salariés et la baisse de la cotisation patronale maladie.

La proposition de la CFE-CGC garantit le pouvoir d'achat des retraités. C'est donc bien une solution de financement gagnant-gagnant, alternative positive aux propositions du Rapport Moreau.

Carole Couvert et Serge Lavagna ont également insisté sur la nécessaire prise en compte des années d'études post bac dans le calcul de la retraite.

C'est un préalable à tout échange.

D'autre part, il ne sera pas suffisant de proposer uniquement la prise en compte des stages dans les cotisations.

La CFE-CGC souligne qu'une absence de reprise de ses propositions serait de nature à susciter sa participation aux manifestations de septembre.

Nous attendons que le gouvernement passe des discours aux actes. La CFE-CGC jugera début septembre des mesures à mettre en œuvre pour se faire entendre.



Dossier suivi par : Serge Lavagna

Secrétaire national – Protection sociale

☎ : + 33 (0) 6 80 15 83 98 - ✉ : serge.lavagna@cfecgc.fr